

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec met en garde contre les impacts importants de l'élargissement proposé de la Loi 101 à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle

185 ave Dorval Ave.
Bureau/Suite 502
Dorval QC H9S 5J9
514-849-5900
1-877-512-7522
F 514-849-9228
quesba@quesba.qc.ca

quesba.qc.ca  

Montréal le 4 juin 2026 — L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) exprime de sérieuses préoccupations concernant l'élargissement proposé de la portée de la Charte de la langue française (Loi 101), découlant du projet de loi 96, au secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de langue anglaise.

Tout en appuyant fermement la protection et la promotion de la langue française au Québec, l'ACSAQ estime que l'élargissement de cette mesure à la formation continue destinée aux adultes constitue une mauvaise approche pour atteindre cet objectif et risque de nuire à la vitalité économique du Québec.

« Les programmes d'éducation des adultes et de formation professionnelle offerts par les commissions scolaires anglophones sont bien établis, performants et intègrent déjà des composantes en français qui préparent les apprenants adultes à vivre et travailler au Québec », a déclaré Joe Ortona, président de l'ACSAQ. « Ces programmes permettent chaque année à des milliers de Québécois d'obtenir des qualifications de niveau secondaire, de développer des compétences spécialisées, d'acquérir des certifications reconnues par l'industrie ainsi que des compétences en français facilitant leur intégration au marché du travail ou la poursuite de leurs études. Restreindre l'accès à ces programmes risque de créer des obstacles inutiles pour les apprenants tout en affaiblissant les parcours vers l'emploi et la participation économique, au profit d'un agenda politique. »

L'ACSAQ souligne également que la formation professionnelle du réseau anglophone joue un rôle essentiel dans la lutte contre les pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs prioritaires tels que la

construction, les services de santé et les technologies de l'information. À un moment où les employeurs partout au Québec peinent à recruter des travailleurs qualifiés, limiter l'accès à ces programmes éprouvés risque d'aggraver les pénuries existantes et de compromettre les objectifs économiques et de développement du marché du travail.

« Nous croyons qu'il existe des moyens plus efficaces et constructifs de renforcer et de promouvoir la langue française sans restreindre l'accès à l'éducation », a ajouté le président. « Le renforcement de l'apprentissage du français au sein des programmes de formation professionnelle et d'éducation des adultes, combiné à des modèles pratiques de formation bilingue, servirait mieux les apprenants, le marché du travail québécois et l'économie du Québec. »

L'ACSAQ demande au gouvernement du Québec d'engager de véritables consultations avec les partenaires du milieu de l'éducation et de privilégier des solutions équilibrées qui respectent à la fois les objectifs linguistiques et l'accès équitable à la formation professionnelle, l'éducation des adultes et à la préparation de la main-d'œuvre.

L'ACSAQ est la voix de l'éducation publique anglophone au Québec et représente environ 100 000 élèves fréquentant plus de 300 écoles primaires et secondaires, ainsi que des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle partout dans la province.

-30-

Source: Kim Hamilton
514-919-3894
Directrice des communications et des projets spéciaux